

Etat des différents stocks pêchés par la flotte française dans la ZEE UK

mars 2022

Rapport préparé par : Alain Biseau

Relecture : Joël Vigneau, Eric Foucher, Aurore Chassanite

Ce rapport est une réponse à une saisine de la DGAMPA dont l'expression des besoins est donnée en Annexe 1.

« Cette expertise a été réalisée conformément au processus interne P9 ('produire des expertises et fournir des avis') certifié ISO-9001 et selon la [charte de l'expertise et de l'avis à l'Ifremer](#), en explorant les liens d'intérêt des experts sollicités tant vis à vis du demandeur que du sujet de l'expertise »

Données

Les données utilisées sont issues de l'outil Sacrois (Version 3.3.10) pour les années 2012 à 2016 et pour l'ensemble de l'Atlantique nord-est.

La répartition des débarquements dans et hors la ZEE britannique s'effectue à partir des données VMS des navires et de limites cartographiques (shape) fournies par la DGAMPA.

Enfin, la liste des espèces x zone faisant l'objet de quotas a été établie à partir des règlements communautaires récents¹ et de divers arrêtés DGAMPA sur la répartition des quotas (voir par exemple²). Les débarquements dont l'identification à l'espèce n'est pas déterminée (nca) ne sont considérés comme provenant d'espèces soumises à quota que lorsque le référentiel l'indique explicitement. Ainsi les cardines nca sont considérées soumises à quota alors que les maquereaux nca ne le sont pas.

Les informations sur les connaissances scientifiques proviennent des rapports des groupes d'experts du CIEM en charge de l'évaluation des principaux stocks et avis émis par le CIEM. Les rapports de la CICTA ont également été consultés. Enfin des informations sur les céphalopodes sont issues de travaux réalisés par l'Université de Caen et celles concernant les grands crustacés (homard, araignée, tourteau, langouste rouge), les algues (laminaires) et quelques mollusques (Coquilles Saint-Jacques, Vanneau, Bulot) proviennent de l'Ifremer. Ces informations sur l'état des ressources ont été publiées, pour la plupart, dans le document 'Diagnostic 2021 sur les ressources halieutiques débarquées par la pêche française (métropolitaine)'³.

Certaines espèces ne faisant pas l'objet d'une évaluation sont présentes dans les campagnes scientifiques françaises avec des occurrences qui permettent d'estimer un indice d'abondance statistiquement pertinent. La liste de ces espèces et des zones concernées est donnée en annexe 2.

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019R0124&from=FR;>

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R0123&qid=1647438129602&from=FR>

² <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043261642>

³ https://wwz.ifremer.fr/peche/content/download/159248/file/Diagnostic_2021_d%C3%A9barquements_fran%C3%A7ais.pdf

Panorama général

Les tableaux 1-7 donnent des informations globales sur les débarquements provenant de l'Atlantique dans et hors ZEE UK, sous quotas et hors quotas...

Tableau 1. : Débarquements en poids de l'ensemble des espèces commerciales dans la ZEE UK et dans le reste de l'Atlantique nord-est (tonnes)

	Autres	ZEE UK	Total	Part des eaux UK
2012	321664	97332	418996	23.2%
2013	353132	95129	448261	21.2%
2014	341465	99305	440770	22.5%
2015	339519	97158	436677	22.2%
2016	334242	93129	427371	21.8%
Moyenne	338004	96411	434415	22.2%

Tableau 2. : Débarquements en valeur de l'ensemble des espèces commerciales dans la ZEE UK et dans le reste de l'Atlantique nord-est (keuros)

	Autres	ZEE UK	Total	Part des eaux UK
2012	706463	166773	873236	19.1%
2013	734013	157535	891548	17.7%
2014	746458	152137	898595	16.9%
2015	790679	162893	953572	17.1%
2016	803584	165528	969112	17.1%
Moyenne	756239	160973	917213	17.6%

Importance relative des espèces non soumises à quota dans les débarquements totaux provenant de l'Atlantique nord-est

Tableau 3. : Débarquements en poids de l'Atlantique nord-est des espèces sous quotas et hors quotas (tonnes)

	Hors quotas	Sous quotas	Total	Part des hors quotas
2012	211670	207326	418996	50.5%
2013	235181	213080	448261	52.5%
2014	215912	224858	440770	49.0%
2015	209698	226979	436677	48.0%
2016	204552	222819	427371	47.9%
Moyenne	215403	219012	434415	49.6%

Tableau 4. : Débarquements en poids provenant de la **ZEE UK** des espèces sous quotas et hors quotas (tonnes)

	Hors quotas	Sous quotas	Total	Part des hors quotas
2012	15843	81489	97332	16.3%
2013	14647	80482	95129	15.4%
2014	14251	85053	99305	14.4%
2015	14193	82966	97158	14.6%
2016	11419	81710	93129	12.3%
Moyenne	14071	82340	96411	14.6%

Le tableau 4 montre une baisse importante des débarquements provenant d'espèces/stocks non soumis à quotas dans les eaux britanniques entre 2012 et 2016 (-28%). Cette diminution est en grande partie due à la baisse des débarquements de coquilles Saint-Jacques, de seiches, de tourteaux et de bars provenant des eaux britanniques.

Tableau 5. : Débarquements en poids provenant de la **ZEE UK des stocks** évalués et non évalués (tonnes)

	Non évalués	Evalués	Total	Part des stocks évalués
2012	7501	89831	97332	92.3%
2013	6474	88655	95129	93.2%
2014	6080	93225	99305	93.9%
2015	5131	92027	97158	94.7%
2016	4777	88352	93129	94.9%
Moyenne	5993	90418	96411	93.8%

Tableau 6. : Débarquements en poids provenant de la **ZEE UK des stocks hors quotas** évalués et non évalués (tonnes)

	Non évalués	Evalués	Total	Part des stocks évalués
2012	5455	10387	15843	65.6%
2013	5164	9483	14647	64.7%
2014	5558	8693	14251	61.0%
2015	4957	9235	14193	65.1%
2016	4586	6834	11419	59.8%
Moyenne	5144	8927	14071	63.4%

Tableau 7. : Débarquements en poids provenant de la **ZEE UK des stocks hors quotas non évalués** disposant ou non d'indices scientifiques

	Débarquements (tonnes)			en %	
	campagne	sans	Total	campagne	sans
2012	1739	3716	5455	11.0%	23.5%
2013	1637	3527	5164	11.2%	24.1%
2014	1277	4281	5558	9.0%	30.0%
2015	1281	3677	4957	9.0%	25.9%
2016	1387	3199	4586	12.1%	28.0%
Moyenne	1464	3680	5144	10.4%	26.3%

Détails par espèce

Le tableau 8 indique, pour les vingt premières espèces non soumises à quota et provenant des eaux britanniques, la part des débarquements français (de l'Atlantique) provenant des eaux britanniques, et la part de ces espèces/stocks qui est évaluée ou non et, le cas échéant, celles pour lesquelles des indices d'abondance issus de campagnes scientifiques sont disponibles.



RAPPORT D'EXPERTISE

Tableau 8. : Débarquements et statut des 20 premières espèces (en tonnage) **non soumises à quota et provenant des eaux britanniques.**

Débarquements français d'espèces non soumises à quota dans les eaux UK							Q (t) par catégorie pour les stocks évalués, hors quotas, dans les eaux UK							
	Q (t) moy (2012-2016)	contribution cumulée	Part des eaux UK	Q non évalué (t)	Q non évalué avec campagne (t)	% évalué	inconnu	effondré	en bon état	non classifié	non surpêché	reconstituable	surpêché	surpêché et dégradé
Total (eaux UK- Hors quota)	14071	100.0%	6.5%	5144	1464	63.4%	67	0	2791	3454	65	663	712	1175
Petite roussette	1565	11.1%	31.6%	0	0	100.0%	0	0	0	1565	0	0	0	0
Coquille St-Jacques at	1396	21.0%	5.6%	6	0	99.5%	0	0	1389	0	0	0	0	0
Tacaud commun	1351	30.6%	35.5%	1351	364	0.0%	0	0	0	0	0	0	0	0
Seiche commune	1311	40.0%	12.5%	126	0	90.4%	0	0	1184	0	0	0	0	0
Grondin rouge	1073	47.6%	35.1%	0	0	100.0%	0	0	0	1073	0	0	0	0
Tourteau	1037	55.0%	19.3%	0	0	100.0%	0	0	0	0	0	0	0	1037
Calmars côtiers nca	1002	62.1%	21.0%	290	0	71.1%	0	0	0	0	0	0	712	0
Bar européen	663	66.8%	15.9%	0	0	100.0%	0	0	0	0	0	663	0	0
Saint Pierre	558	70.8%	32.9%	558	231	0.0%	0	0	0	0	0	0	0	0
Limande sole	525	74.5%	54.0%	466	138	11.2%	0	0	0	0	59	0	0	0
Émisoles nca	515	78.2%	18.0%	0	0	100.0%	0	0	0	515	0	0	0	0
Grondin perlon	388	80.9%	34.1%	388	174	0.0%	0	0	0	0	0	0	0	0
Congre d'Europe	374	83.6%	8.5%	374	152	0.0%	0	0	0	0	0	0	0	0
Dorade grise	274	85.5%	9.9%	274	138	0.0%	0	0	0	0	0	0	0	0
Rouget de roche	253	87.3%	14.4%	0	0	100.0%	0	0	0	115	0	0	0	138
Sardine commune	206	88.8%	0.9%	121	0	41.4%	0	0	85	0	0	0	0	0
Limande	160	89.9%	23.9%	133	124	17.4%	0	0	28	0	0	0	0	0
Chimère commune	156	91.0%	80.3%	156	0	0.0%	0	0	0	0	0	0	0	0
Plie cynoglosse	132	92.0%	40.6%	132	114	0.1%	0	0	0	0	0	0	0	0
Turbot	120	92.8%	15.7%	120	0	0.0%	0	0	0	0	0	0	0	0

NB. La catégorie 'non surpêché' indique un stock pour lequel la mortalité par pêche est inférieure à F_{rmd} mais pour lequel aucune information sur le niveau de biomasse n'est disponible (ces stocks sont classés en 'reconstituable' dans le bilan annuel cité plus haut).

La catégorie 'inconnu' s'applique aux Sébastes de l'Atlantique pour lesquels les 3 stocks présents dans la zone ont des états très différents, ainsi qu'aux saumons.

Le tableau complet par espèce, par année, par division CIEM est donné dans le fichier base_saisine_XX.xlsx. Ce tableau distingue les débarquements effectués dans et hors des eaux britanniques. Il indique également les « espèces x zone » faisant l'objet d'une évaluation (et dans ce cas l'état du stock tel qu'estimé en 2021), et pour ceux non évalués, ceux pour lesquels des indices d'abondance provenant de campagnes scientifiques sont disponibles.

Le fichier comporte un certain nombre de feuilles indiquant, par des tableaux croisés dynamiques :

- %UK : débarquements français Atlantique des espèces non soumises à quota par zones de juridiction ;
- TAC : débarquements français Atlantique (toutes zones) par espèce selon qu'elles sont ou non soumises à quota ;
- TAC UK : idem mais pour les eaux britanniques uniquement ;
- Hors TAC : débarquements français, par zone de juridiction, des espèces nous soumises à quotas, en distinguant les espèces évaluées ou non ;
- Hors TAC UK : débarquements français, par année, dans les eaux britanniques pour les espèces non soumises à quota ;
- Eval O-N : débarquements français Atlantique (toutes zones) par espèce évaluée ou non ;
- Statut : débarquements français par zone de juridiction, par espèce en indiquant si elles font l'objet d'une évaluation ou non, et si oui, quel est leur statut (estimé en 2021) ;
- Statut Hors TAC : idem pour les seules espèces non soumises à quota ; c'est de cette feuille qu'est issu le tableau 8.

Ce tableau montre que les débarquements des espèces non soumises à quota capturées dans les eaux britanniques, en moyenne pour la période 2012-2016, sont constitués à 63.4% d'espèces pour lesquelles une évaluation existe. Il faut bien noter que le terme 'évaluation' signifie que le stock est considéré par une instance scientifique (nationale ou internationale) incluant un avis scientifique, sous la forme d'un avis de gestion ou d'un simple avis sur l'état de la ressource. De ce fait, un quart des débarquements des espèces dites évaluées proviennent de stocks pour lesquels le statut n'est pas déterminé et qui apparaissent donc dans la colonne 'non classifié'.

Ce tableau montre également que pour une partie des espèces non évaluées (à hauteur de 10.4% des débarquements hors quota dans les eaux UK) des indices de biomasse sont disponibles grâce aux campagnes scientifiques menées par l'Ifremer (voir annexes 2 et 3). Une campagne UK au chalut à perche en Manche occidentale (SWECOS) est réalisée depuis 2006 ; les données ne sont cependant pas disponibles dans la base internationale (CIEM), DATRAS.

En conclusion, les espèces non soumises à quotas provenant des eaux britanniques représentent en moyenne (2012-2016) 14 000 tonnes (soit 14.6% des débarquements provenant des eaux britanniques).

Parmi ces débarquements d'espèces non soumises à quotas provenant des eaux britanniques, 8 900 t sont constitués d'espèces de stocks évalués et 1 500 t d'espèces non évaluées mais pour lesquelles les campagnes scientifiques apportent une information sur l'évolution de l'abondance, soit respectivement 63.4 et 10.4% des débarquements des espèces hors quota provenant des eaux britanniques. Il reste ainsi 3 700 t d'espèces non soumises à quota et pour lesquelles aucune information n'existe sur l'état de la ressource, soit 26.3%.

Annexe 1 - Fiche d'expression des besoins

FICHE D'EXPRESSION D'UN BESOIN DE SAISINE DE L'IFREMER

Objet de la saisine

Synthèse bibliographique des évaluations de stocks pour les stocks non soumis à quotas dans la ZEE du Royaume-Uni

Contexte

Dans le cadre du Brexit, le Royaume-Uni et la Commission Européenne ont négocié en 2021 un plafond de captures pour l'ensemble des captures de stocks non soumis à quotas réalisées dans les eaux britanniques **hors dépendances de la couronne**. Ce plafond entrera en vigueur en 2023.

La négociation se fait en deux phases :

- La négociation d'un plafond global toutes espèces confondues : Cette phase s'est conclue en décembre 2021, le plafond global des prises européennes dans les eaux britanniques a été calculé à partir de la base FDI : 33,023t/an dont 17 670t pour la France.
- La négociation de mesures techniques par espèces, sur la base de l'état des stocks concernés est en cours d'initiation.

De ce fait, en anticipation des discussions à venir avec le Royaume-Uni, il convient de disposer d'un maximum d'informations sur les évaluations et études scientifiques disponibles pour l'ensemble des stocks non soumis à quota pêchés dans la ZEE du Royaume-Uni. Certaines espèces sont hybrides : sous-quota dans une zone et hors quotas dans une autre. Seule la partie hors-quotas est concernée par la présente saisine.

Sur la base de SACROIS, la DPMA a sélectionné les principales espèces d'importance dans un tableau joint à cette demande. En tenant compte des négociations en cours et de l'avis des professionnels, nous avons également identifié un groupe d'espèce particulièrement sensible en rose, à renseigner en priorité.

L'objet de cette saisine serait de connaître pour chacune des espèces du tableau les études disponibles concernant l'état des stocks compris ou chevauchant les zones FAO 27.2.a, 27.4.a, 27.4.b, 27.4.c, 27.6.a, 27.6.b, 27.7.a, 27.7.d, 27.7.e, 27.7.f, 27.7.g, 27.7.h

Suites prévues et calendrier prévisionnel

Un retour est attendu avant le 1^{er} avril 2022.

Nature du travail demandé

Il s'agit de produire une synthèse bibliographique sous forme de tableau de l'état des différents stocks pêchés par la flotte française dans la ZEE UK. Les îles anglo-normandes ne seront pas intégrées à l'analyse.

Ce tableau devra préciser pour chaque espèce identifiée par la DPMA (cf liste annexée) si une (ou des) évaluation de stock est disponible sur un périmètre incluant une part de la ZEE UK. Dans le cas contraire, il devra être indiqué que le stock est non évalué à la connaissance de l'IFREMER sur l'ensemble de la ZEE UK.

Pour chaque espèce, il est demandé à l'IFREMER de :

- Identifier les combinaisons [zone x espèce] pour lesquelles des évaluations de stocks (y compris des informations ou indices sur l'état de la biomasse ou sur le niveau de l'effort de pêche) sont disponibles. Le tableau devra également indiquer les zones de la ZEE UK pour lesquelles aucune évaluation ou aucun indice sur l'état du stock n'est disponible.
- Renseigner les études existantes correspondantes en indiquant leur source, la nature des données disponibles et la conclusion tirée quant à l'état du stock
- Le % de la zone concernée dans les eaux britanniques
- Le % et volume des captures françaises de la zone réalisées dans les eaux britanniques

Le choix du format du tableau est laissé à l'IFREMER.

Précisions sur les données ou méthodologies à utiliser

L'Ifremer pourra utiliser tout type de données à sa disposition, en particulier les évaluations du CIEM ou des WK du CIEM. Tout autre référence, y compris des évaluations publiques menées par les autorités britanniques pourront être examinées.

Les zones CIEM à considérer sont les suivantes :

FAO 27.2.a, 27.4.a, 27.4.b, 27.4.c, 27.6.a, 27.6.b, 27.7.a, 27.7.d, 27.7.e, 27.7.f, 27.7.g, 27.7.h.

Les zones 8d et 7j pourront être écartées au vue de la faible proportion de la ZEE UK dans ces zones.

Les évaluations de stocks conduites dans le périmètre des îles anglo-normandes (Jersey, Guernesey) ne sont pas à inclure dans l'analyse.

Rendus attendus et délais

1^{er} avril 2022.

Date de publications de la saisine sur le site Archimer (accessible au grand public)

30 septembre 2022

Annexe 2 - Tableau des espèces non évaluées pour lesquelles des indices issus de campagnes scientifiques sont disponibles :

	IBTS (4b, 4c)	CGFS (7d*)	EVHOE (7ghj,8abd)	SWECOS (7e)
Alose feinte	X			
Alose vraie	X			
Alose vraie et feinte	X			
Céteau			X (8ab)	
Congre	X		X	X
Dorade grise	X	X	X	X
Flet d'Europe		X		
Flétan de l'Atlantique	X			
Grondin perlon		X		X
Grondin gris			X	X
Limande		X	X	
Limande sole			X	
Plie cynoglosse			X	
Saint-Pierre	X	X	X	X
Sébaste chèvre			X	
Tacaud commun	X	X	X	
Vieille commune	X			

* la campagne CGFS couvre la division 7e depuis 2018

NB. Les données de la campagne britannique SWECOS ne sont pas encore disponibles dans la base DATRAS.

Annexe 3 - Exemple d'informations disponibles à partir des campagnes scientifiques françaises

La figure 1 illustre l'évolution de l'indice de biomasse du tacaud commun estimé dans trois campagnes halieutiques annuelles (IBTS, CGFS, EVHOE).

Ce type d'information pourrait être utilisé pour une gestion adaptative des possibilités de pêche sur cette espèce, à l'instar de ce qui existe pour les stocks de catégorie 3 du CIEM, sans néanmoins permettre de fixer des possibilités de captures compatibles avec une exploitation au rendement maximal durable.

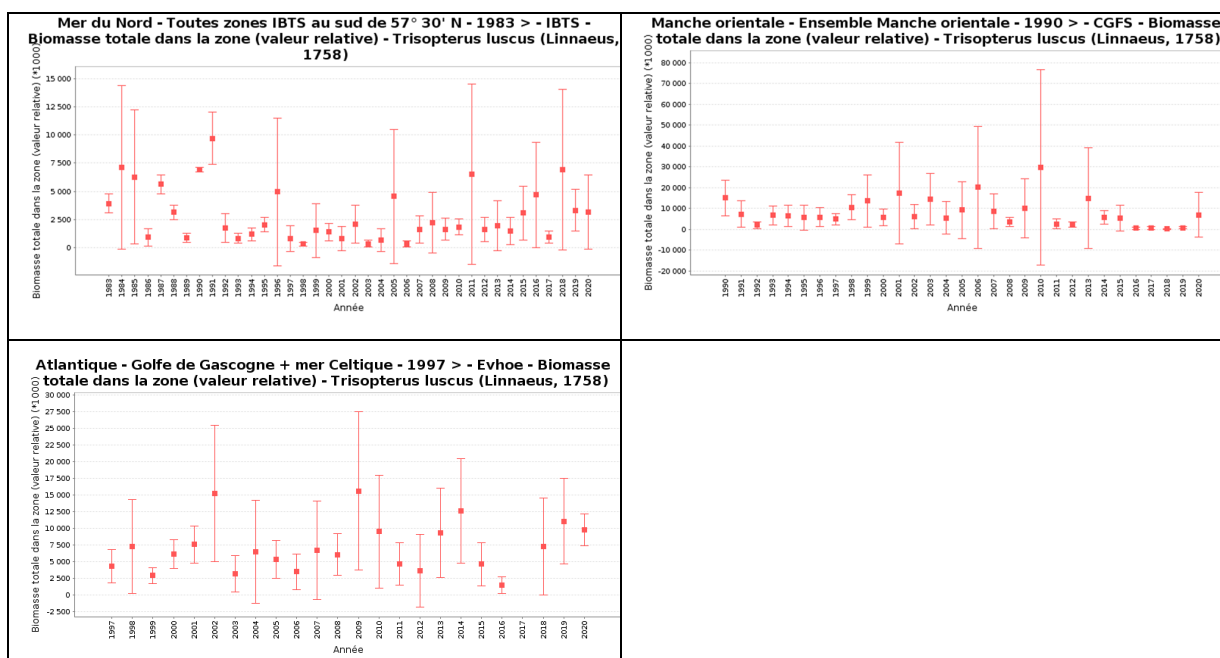


Figure 1. Indice de biomasse du tacaud commun estimé à partir des campagnes IBTS, CGFS et EVHOE.